LISTE DE PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LA DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR

CST.1
4

Etranger malade – Parent d'enfant étranger malade

L'étranger doit apporter les originaux, accompagnés d'une copie, des documents suivants (NB : les justificatifs doivent être accompagnés, le cas échéant, de leur traduction en français par un traducteur interprète agréé près une cour d'appel) :

PREMIERE DEMANDE

1. DOCUMENTS COMMUNS

☑ **Justificatif d'état civil**
- **Une copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'une carte de séjour) comportant les mentions les plus récentes**
- **Une carte de séjour du membre de famille rejoint (sauf membre de famille de Français)**

☑ **Justificatif de nationalité** :
- passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;
- à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire...)

☑ **Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois** :
- facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer (si **locataire**) ; ou taxe d'habitation ;
- si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
- en cas d'**hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour.

☑ **3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie) ou si demande déposée dans le cadre du téléservice mentionné à l'article R. 431-2 du CESEDA, code photographie et signature numérique valide.

☑ **Justificatif d'acquittement de la taxe sur le titre de séjour et du droit de timbre** à remettre au moment de la remise du titre.

☑ **Déclaration sur l'honneur** selon laquelle l'étranger ne vit pas en France en état de polygamie (si le demandeur est marié et ressortissant d'un Etat autorisant la polygamie)

2. DOCUMENTS SPECIFIQUES AU TITRE SOLLICITE

2.1. Carte de séjour temporaire « étranger malade » - ressortissant étranger résidant habituellement en France (art. L. 425-9 du CESEDA et 6 de l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 modifié) **code Agdref : 9812**

☑ Justificatifs permettant d'apprécier la durée de votre résidence habituelle en France depuis au moins un an : visa, récépissé de demande de titre de séjour, récépissé de demande d'asile, documents émanant d'une administration publique (préfecture, service social, établissement scolaire), documents émanant d'une institution privée (relevés bancaires présentant des mouvements), écrits personnels incontestables (courriers, attestations de proches) ;

Si l'intéressé remplit la condition de résidence habituelle, il lui sera remis un formulaire médical. Ce formulaire avec photo numérisé du demandeur comprend une notice d'information, un modèle type de certificat médical qui est renseigné par le médecin qui suit habituellement le demandeur ou par un médecin praticien hospitalier.

2.2. Autorisation provisoire de séjour « étranger malade » ressortissant étranger sans résidence habituelle en France (art. R425-14 du CESEDA) **code Agdref : 9812**

☑ Mêmes justificatifs que pour la carte de séjour temporaire du point 2.1. à l'exception des justificatifs permettant d'apprécier la durée de la résidence habituelle.

2.3. Autorisation provisoire de séjour « représentant légal d'un enfant étranger malade » - Ressortissant étranger parent d'un étranger mineur malade ou ressortissant étranger titulaire d'un jugement lui ayant conféré l'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, résidant habituellement en France avec ce dernier et subvenant à son entretien et à son éducation (art. L. 425-10) **code Agdref : 1112**

☑ Justificatifs permettant d'apprécier votre durée de la résidence habituelle en France avec le mineur dont l'état de santé nécessite une prise en charge médicale : visa, récépissé de demande de titre de séjour, récépissé de demande d'asile, documents émanant d'une administration publique (préfecture, service social, établissement scolaire ; passeport de l'enfant), documents émanant d'une institution privée (relevés bancaires présentant des mouvements), écrits personnels incontestables (courriers ; attestations de proches) ;

☑ Pièces d'état civil établissant le lien de filiation avec le mineur ou jugement vous ayant conféré l'exercice de l'autorité parentale sur ce mineur ;

☑ Justificatif de prise en charge du mineur (entretien et éducation) : résidence habituelle et commune avec le mineur, acquittement de tous frais relatifs eu mineur (frais d'aliments, de scolarité, de soins, etc.).

RENOUVELLEMENT

1. DOCUMENTS COMMUNS

☑ **Justificatif de séjour régulier** :
- carte de séjour temporaire en cours de validité ou visa de long séjour valant titre de séjour validé en ligne

☑ **Justificatif d'état civil**
- **Une copie intégrale d'acte de naissance (sauf si le demandeur est déjà titulaire d'une carte de séjour) comportant les mentions les plus récentes**
- **Une carte de séjour du membre de famille rejoint (sauf membre de famille de Français)**

☑ **Justificatif de nationalité** :
- passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée et aux visas) ;
- à défaut autres justificatifs (attestation consulaire, carte d'identité, carte consulaire...)

☑ **Justificatif de domicile datant de moins de 6 mois** :
- facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou : bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer (si **locataire**) ; ou taxe d'habitation ;
- si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
- en cas d'**hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour, et justificatif de son domicile si l'adresse de sa CNI ou de sa carte de séjour n'est plus à jour.

☑ **3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie).

☑ **Justificatif d'acquittement de la taxe sur le titre de séjour et du droit de timbre** à remettre au moment de la remise du titre.

2. DOCUMENTS SPECIFIQUES AU TITRE SOLLICITE

2.1. Carte de séjour temporaire « étranger malade » - ressortissant étranger résidant habituellement en France (CSP sur le fondement de l'article L. 425-9 du CESEDA) — **code Agdref : 9812**

☑ **Titre de séjour en cours de validité**

☑ **Mêmes justificatifs que pour une première demande**

2.2. Autorisation provisoire de séjour « étranger malade » ressortissant étranger sans résidence habituelle en France (art. R. 425-14 du CESEDA) — **code Agdref : 9812**

Mêmes justificatifs que pour la carte de séjour temporaire du point 2.1. à l'exception des justificatifs permettant d'apprécier la durée de la résidence habituelle.

2.3. Autorisation provisoire de séjour « représentant légal d'un enfant étranger malade » - Ressortissant étranger parent d'un étranger mineur malade ou ressortissant étranger titulaire d'un jugement lui ayant conféré l'exercice de l'autorité parentale sur le mineur, résidant habituellement en France avec ce dernier et subvenant à son entretien et à son éducation (art. L. 425-10 du CESEDA)

code Agdref : 1112

☑ **Titre de séjour en cours de validité**

☑ **Mêmes justificatifs que pour une première demande**

PRÉFET
DE LA MAYENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DELIVRANCE D'UN TITRE DE SEJOUR

☐ CST ☐ CSP ☐ CR ☐ CR permanente ☐ UE ☐ UE permanente

☐ **Première demande**

☐ **Demande de renouvellement**

☐ **Changement de statut**

☐ **Demande concomitante « maladie »**

☐ **Demande concomitante « autre titre de séjour » : merci de préciser la nature du titre demandé** ☐

N° étranger (composé de 10 chiffres) ☐

Nom ☐

Prénom ☐

Homme ☐ Femme ☐

Nationalité ☐

Date de naissance ☐

Lieu de naissance ☐
Ville - Pays

Adresse actuelle ☐

Code postal ☐ Commune ☐

N° de téléphone fixe ☐ N° de téléphone portable ☐

Adresse courriel

MOTIF DE LA DEMANDE

Un seul motif par demande de titre de séjour est acceptée, 50 € seront exigés pour chaque demande de titre de séjour déposée par tout usager en situation irrégulière

Attention, il ne sera pas donné de suite aux dossiers incomplets

OBSERVATIONS COMPLEMENTAIRES

ENTREE EN FRANCE

Date d'entrée en France :

Avec un visa OUI ☐ NON ☐

Si oui, date de fin de validité du visa (copie à joindre au dossier :

SITUATION FAMILIALE

Célibataire ☐ Marié (e) ☐ Pacsé (e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé (e) ☐ Veuf(ve) ☐ Concubinage ☐

Si vous êtes marié (e), pacsé (e) ou en concubinage

Nom du conjoint/pacsé/concubin _____ Prénom _____

Né (e) le _____ à _____ Ville)

_____ (Pays)

Nationalité _____

Date du mariage, pacs ou concubinage _____

Résident à l'étranger ? Oui ☐ Non ☐

Ville de résidence _____ Pays _____

Nature du titre de séjour si résident en France _____

Le mariage a t-il eu lieu en France ? Oui ☐ Non ☐

Votre conjoint a t-il déposé une demande de regroupement familial auprès de l'OFII Oui Non ☐

Vos enfants : **merci de renseigner tous vos enfants, même majeurs, ainsi que leur pays de résidence**

NOM	Prénom	Date de naissance	Nationalité	Pays de résidence

Vos autres liens familiaux

	NOM	Prénom	Date de naissance	Nationalité	Pays de résidence
Père					
Mère					
Frères et sœurs					

SITUATION PROFESSIONNELLE

Disposez-vous actuellement :

- d'une promesse d'embauche ? Oui ☐ Non ☐

- d'un contrat de travail ? Oui ☐ Non ☐

- avez-vous déjà travaillé en France ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, merci de préciser

Dates d'emploi	Nature de l'emploi	Employeur

Avez-vous été scolarisé en France ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, merci de préciser :

Années scolaires	Études suivies	Établissement scolaire

Avez-vous obtenu des diplômes en France ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, merci de les préciser :

Je suis informé (e) que les titres, actes d'état-civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre séjour sont susceptibles de faire l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.

Fait à _____ **, le** _____ **Signature**